

## FICHE DE POSTE

<b>Intitulé du poste : Directeur REP+ (H / F)</b>	
<b>Date de mise à jour :</b> mars 2019	<b>Texte de référence :</b> Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 Décret n°2002-1164 du 13 septembre 2002 Cirulaire n°2014-077 du 4 juin 2014 Cirulaire n°2014-163 du 1 <sup>er</sup> décembre 2014
<b>Implantation du poste :</b> Cf. liste des postes à pourvoir	<b>Horaires :</b> régime horaire des enseignants du premier degré
<b>Rattachement hiérarchique :</b> IEN de circonscription	<b>Conditions :</b> affectation à titre définitif
<b>Public accueilli :</b>	<b>Quotité :</b> temps plein
<b>Lien avec des partenaires :</b> coordonnateur de réseau, élus locaux, associations...	<b>Procédure de recrutement :</b> candidature hors mouvement, commission d'entretien
<b>Indemnités / remboursement de frais :</b> indemnité de sujétion REP+ (3 479€ bruts / an), 8 points de NBI, indemnité de sujétion (en fonction du nombre de classes) et majoration de 50% REP+, bonification indiciaire (en fonction du nombre de classes)	
<b>Résumé de l'activité :</b> Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école située au sein du dispositif de l'éducation prioritaire renforcée exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives en conformité avec les textes régissant les missions de directeur, avec les spécificités propres à ce dispositif.	
<b>Détail des missions (Référentiel métier du directeur d'école – BO spécial n°7 du 11/12/2014):</b> Au-delà des attributions habituelles d'un directeur d'école, le candidat devra : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Représenter l'institution et être l'interlocuteur privilégié des familles, des partenaires, des élus locaux, et des associations concernées par la politique de la ville ;</li> <li>➤ Accompagner les familles à la parentalité, impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ;</li> <li>➤ Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ;</li> <li>➤ Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en lien avec la politique conduite dans le cadre du programme REP+ ;</li> <li>➤ Encourager, mutualiser et valoriser les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes des enseignants, contribuer à leur diffusion au sein de l'école et du réseau ;</li> <li>➤ Elaborer et renseigner les outils de pilotage et de suivi en relation étroite avec le coordonnateur du réseau et l'inspecteur de circonscription ;</li> <li>➤ Coordonner et piloter le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques, en lien avec le projet du réseau ;</li> <li>➤ Participer activement aux travaux des instances du réseau et contribuer à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation ;</li> <li>➤ Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation REP+ et assurer leur organisation au sein de l'école.</li> </ul>	

**Formation / Expérience professionnelle** : l'enseignant devra être inscrit sur la Liste d'Aptitude aux fonctions de Directeur d'Ecole de 2 classes et plus, une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et / ou de direction est vivement souhaitée.

**Savoir-faire / Compétences :**

- Animer et coordonner une équipe d'école élargie ;
- Animer des dispositifs spécifiques, faire vivre le concept de réseau et se placer dans une dynamique de projet ;
- Appréhender les enjeux et les problématiques de l'éducation prioritaire ;
- Maîtriser les outils numériques et applications qui permettent d'assurer le pilotage pédagogique et administratif de l'école.

**Connaissances :**

- Bonne connaissance du système éducatif et du référentiel de l'éducation prioritaire ;
- Maîtrise du fonctionnement d'une école primaire et prise en compte des spécificités du territoire sur lequel l'école recrute.

**Savoir-être / Qualités :**

- Sens du travail en équipe
- Aisance relationnelle
- Capacités organisationnelle et capacités d'adaptation
- Organisation et conduite de réunions
- Disponibilité et engagement (concertations, réunions)

**Modalités de candidature** : Envoyer le dossier de candidature avec CV et lettre de motivation par voie hiérarchique avant le **vendredi 19 avril 2019** avec copie à [recrutement@ac-aix-marseille.fr](mailto:recrutement@ac-aix-marseille.fr).